

La place des langues étrangères dans les plans d'études des écoles d'ingénieurs espagnoles

Françoise Olmo Cazevielle
Universidad Politécnica de Valencia

Résumé

À l'heure où l'Europe prône la diversité linguistique, que se passe-t-il dans les écoles d'ingénieurs espagnoles en ce qui concerne la place des langues étrangères dans les plans d'études? Pour tâcher de répondre à cette question, nous expliciterons tout d'abord les matières proposées dans les divers cursus des écoles d'ingénieurs et au Centre de Langues de l'Université Polytechnique de Valencia (UPV). Puis, dans un deuxième temps, nous analyserons le degré de satisfaction des étudiants dans leur formation en langues à la fin de leurs études et cela, à partir de différentes enquêtes, dont certaines élaborées par le Service pour l'emploi de ladite université et d'autres réalisées dans le cadre d'un projet de l'université de Salamanque. Finalement, nous étudierons les orientations données aux directeurs des Écoles d'ingénieurs par le Vice-recteur en charge des Études et de la Convergence Européenne de l'UPV à propos de l'intégration des langues étrangères dans les plans d'études prévus pour 2010.

La place des langues étrangères dans les plans d'études des écoles d'ingénieurs espagnoles

Françoise Olmo Cazevielle
Universidad Politécnica de Valencia

Introduction

Depuis le 1er janvier 2007, le *multilinguisme* est devenu un portefeuille à part entière de la Commission européenne affecté à M. Léonard Orban. Pratiquement tous les États membres sont devenus eux-mêmes des sociétés multilingues et multiculturelles. À l'heure donc où l'Europe préconise la diversité linguistique et promulgue parmi les 54 articles de la Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne (2000) l'article 21 sur l'interdiction de discrimination fondée, entre autres, sur la langue et l'article 22 sur le respect de la diversité culturelle, religieuse et linguistique, que se passe-t-il dans les écoles d'ingénieurs espagnoles en ce qui concerne la place des langues étrangères dans les plans d'études? C'est à cette question que nous tâcherons de répondre dans cette contribution, basée sur une recherche effectuée durant l'année scolaire 2007-2008 dans le projet numéro 30/07 de l'Université de Salamanque, intitulé : « *Comunicarse en el EEES : estrategias para la rentabilización de las lenguas extranjeras en las nuevas titulaciones* » et financé par le Ministère de l'Éducation de Castille et Léon. L'objectif principal de ce projet consistait à faire éviter l'exclusion des langues étrangères, autres que l'anglais, dans les nouveaux plans d'études dont la mise en place est prévue pour 2010. Il cherchait, par conséquent, à montrer que l'intégration des langues étrangères dans les cursus favorise la mobilité des étudiants, les prépare à trouver un emploi et contribue à une meilleure qualité des Diplômes universitaires espagnols. Ces divers points coïncidaient d'ailleurs avec ceux recommandés par la Commission européenne dans la Déclaration de La Sorbonne en mai 1998.

Afin de savoir quelle place occupent les langues étrangères dans les études supérieures espagnoles, nous expliciterons dans la première partie de cette étude l'offre actuelle des matières proposées dans les divers cursus et au Centre de Langue de l'Université Polytechnique de Valencia (UPV) où nous enseignons. Puis, dans un deuxième temps, nous analyserons le degré de satisfaction des étudiants au sujet de leur formation en langues à la fin de leurs études et cela, à partir de différentes enquêtes : certaines, élaborées par le Service pour l'emploi de ladite université et d'autres, réalisées dans le cadre du projet que nous venons de citer. Finalement, nous étudierons les orientations données pour notre université par le Vice-recteur en charge des Études et de la Convergence Européenne sur la place des langues étrangères dans l'élaboration des nouveaux cursus d'ingénieurs et nous n'hésiterons pas à prendre position.

L'offre des langues étrangères à l'Université Polytechnique de Valencia (UPV)

Les étudiants de l'Université Polytechnique de Valencia peuvent apprendre les langues, soit en suivant les matières ou unités de valeur (UV) proposées dans le cadre de leur cursus, soit en s'inscrivant au Centre de Langues de cette université.

Les matières proposées dans les cursus

L'UPV est composée de 12 Écoles Supérieures d'ingénieurs et de 3 Facultés. Nous allons lister ci-après les langues étrangères proposées aux élèves dans chaque centre par unités de valeur et en spécifiant entre parenthèses le niveau proposé selon les six niveaux du *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* (CECRL), à savoir : le niveau introductif ou de découverte (A1), intermédiaire ou de survie (A2), le niveau seuil (B1), le niveau avancé (B2), le niveau autonome (C1) et le niveau de maîtrise (C2).

Escuela Técnica Superior de Arquitectura:

Inglés I (B2)

Inglés II (C1)

Comprensión y expresión oral en inglés (B2)

Práctica Interactiva de Inglés por Ordenador (B1/B2)

Francés Básico (A1)

Francés I para la Arquitectura (A1/A2)

Francés II para la Arquitectura (B1/B2)

Francés por ordenador (A2/B1)

Escuela Técnica Superior de Gestión en la Edificación:

Inglés I (B1)

Inglés II (B2)

Inglés: comprensión y expresión oral (B1)

Inglés Aplicado a la Empresa (B2)

Francés Básico (A2)

Francés I (A2/B1)

Francés II (B1/B2)

Escuela Técnica Superior de Ingenieros Agrónomos:

Alemán I (1/2 de A1)

Inglés I (B1)

Inglés II (B2)

Inglés III (C1)

English Writing Workshop / Inglés IV (C1)

Inglés Aplicado a la Ciencia y Tecnología de Alimentos (B2)

Francés I (A1)

Francés II (A2)

Francés para el DFST (Diploma de Francés Profesional Científico y Técnico) (B1)

Escuela Técnica Superior de Informática Aplicada:

Alemán I (1/2 de A1)

Inglés Técnico (B1)

Práctica Interactiva de Inglés por Ordenador (B2)

Técnicas de Redacción de Inglés Formal (C1)

Traducción Técnica (B2)

Escuela Técnica Superior de Ingenieros de Caminos Canales y Puertos:

Alemán Básico (A1)

Alemán Intermedio Bajo (A1)

Alemán Intermedio Alto (A2)

Alemán Avanzado (A2/B1)

Idioma I- Nivel A (B1)

Idioma I – Nivel B (B2)

Inglés Profesional Básico (A2)

Inglés Avanzado para la Ingeniería Civil (C1)

Francés Básico (A1)
Francés - nivel A (A1/A2)
Francés – nivel B (B1)
Francés Aplicado a la Ingeniería Civil (B2)

Escuela Técnica Superior de Ingeniería del Diseño:

Alemán I (1/2 de A1)
Alemán II (1/2 de A2)
Inglés I (Electrónica) (B2)
Inglés II (Electrónica) (C1)
Inglés I (Mecánica) (B2)
Inglés II (Mecánica) (C1)
Inglés I (Química) (B1)
Inglés II (Química) (B2)
Inglés I (Electricidad) (B1)
Inglés II (Electricidad) (B2)
Inglés I (Diseño) (B1)
Inglés II (Diseño) (B2)
Inglés Asistido por Ordenador (B2)
Inglés: Comprensión y Expresión Oral y Escrita (B2)
Francés I (A1/A2)
Francés II (B1)
Italiano I (A1)
Italiano II (A2)

Escuela Técnica Superior de Ingenieros en Geodesia, Cartográfica y Topográfica:

Alemán I (A1)
Idioma I: Reading (B1)
Idioma: Listening (B2)
Idioma Nivel Superior (Inglés) (C1)
Inglés Topografía I (B1)
Inglés Topografía II (B2)

Escuela Técnica Superior de Ingenieros Industriales:

Alemán Nivel I (iniciación) (1/2 de A1)
Alemán Nivel II (1/2 de A2)
Alemán Avanzado para Ingenieros (1/2 de B1)
Inglés Técnico Medio para Ingenieros (B1)
Inglés Nivel Medio para Ingenieros Químicos (B1)
Inglés Avanzado para Ingenieros (C1)
Inglés Avanzado para Ingenieros Químicos (C1)
Francés I (iniciación) (A1/A2)
Francés Nivel II (B1)
Francés Avanzado para Ingenieros (B2)
Francés – conversación (B1/B2)
Chino oral (iniciación) (A1)
Chino escrito I (iniciación) (A1)
Chino II (A2)

Escuela Técnica Superior de Ingenieros de Telecomunicación:

Alemán I (A1)
Alemán II (A2)
Inglés: Conversación (C1)
Inglés: Scientific Writing (C1)
Inglés: Traducción (C1)
Inglés: Writing Letters and Curricula (C1)
Inglés Intermedio (B2)
Inglés Avanzado (C1)
Francés (I) (A1)
Francés (II) (B1)

Francés III (C1)

Escuela Técnica Superior del Medio Rural y Enología:

Inglés (Mecanización y Construcciones Rurales) (B1)

Inglés (Explotaciones Agropecuarias) (B1)

Inglés (Hortofruticultura y Jardinería) (B1)

Inglés (Industrias Agrarias y Alimentación) (B1)

Inglés por Ordenador (Explotaciones Agropecuarias) (B2)

Inglés por Ordenador (Hortofruticultura y Jardinería) (B2)

Ampliación de Inglés (B2)

Facultad de Administración y Dirección de Empresas:

Inglés I (B1)

Inglés II (B2)

Alemán I (A1)

Alemán II (A1/A2)

Francés (I) (A2)

Francés (II) (B1)

Facultad de Bellas Artes:

Alemán (1/2 de A1)

Introducción al inglés para BBAA (B2)

Inglés avanzado para BBAA (C1)

Facultad de Informática (FI):

Alemán I (1/2 de A1)

Alemán II (1/2 de A2)

Inglés Técnico (B1)

Inglés: Comprensión y Expresión Oral (B2)

Inglés escrito avanzado (C1)

Inglés Oral Avanzado (C1)

Práctica Interactiva de Inglés por Ordenador (B2)

Francés (A1/A2)

Italiano (A1)

Escuela Politécnica Superior de Gandia (Turismo):

Alemán I (A1)

Alemán II (1/2 de A2)

Alemán intermedio (A1)

Introducción a la lengua alemana (A1)

Idioma (Telecomunicación) (B1)

Idioma I (Comunicación Audiovisual) (B1)

Inglés I (Turismo) (B1)

Inglés II (Turismo) (B2)

Inglés III (Turismo) (C1)

Inglés Académico (B1)

Prueba final de Inglés (C1)

Francés I (A1)

Francés II (A1/A2)

Francés III (A2)

Escuela Politécnica Superior de Alcoy:

Alemán I (1/2 de A1)

Alemán II (A1)

Inglés (Administración de Empresas) (B1)

Inglés II (Administración de Empresas) (B2)

Inglés I (Telemática) (B1)

Inglés II (Telemática) (B2)

Inglés I (Ingeniería Industrial) (B1)

Inglés II (Ingeniería Industrial) (B2)
Inglés Técnico Informática (B1)
Traducción Técnica y Científica Inglés/ Español (B2)
Inglés Aplicado al campo de la Informática (B2)
Francés I (A1)
Francés II (A2)

Au regard de la liste, on compte 80 UV pour l'anglais, 33 pour le français, 24 pour l'allemand, 3 pour l'italien et le chinois. On observe que les langues les plus fortement représentées à l'heure actuelle sont par conséquent : l'anglais, le français et l'allemand. Les élèves choisissent ces matières lors de l'inscription informatisée. Ils peuvent commencer à étudier l'allemand et le français à partir du niveau A1 et arriver à niveau B1 pour l'allemand et à un niveau C1 pour le français. En ce qui concerne l'anglais, les niveaux proposés correspondent aux niveaux B1, B2 et C1. L'italien et le chinois proposent des niveaux d'utilisateur élémentaire c'est-à-dire A1 et A2. On observe aussi que quelques-unes de ces UV préparent des examens officiels, notamment le *Diplôme de Français Professionnel Scientifique et Technique* en français, le *Business English Cambridge Preliminary (BEC1)* et le *Business English Cambridge Certificate Vantage (BEC II)* pour l'anglais. Cependant, c'est le Centre de Langues qui organise les épreuves officielles.

Le Centre de Langues de l'UPV

Le Centre de Langues de l'UPV est une unité de formation qui dépend directement du Vice-rectorat aux affaires académiques. Il a été créé en réponse à la demande d'apprentissage des langues étrangères afin de faciliter l'intégration du personnel ainsi que des étudiants dans le processus de création de l'espace d'enseignement universitaire européen. Le Centre de Langues offre la possibilité de suivre des cours de formation en 9 langues : l'allemand, le chinois, l'espagnol, le français, l'italien, le japonais, le suédois et le russe. Toutefois, si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant, c'est-à-dire s'il est inférieur à 10, le groupe n'est pas ouvert. En outre, le Centre de Langues est agréé comme centre examinateur des examens de l'*Université de Cambridge* pour l'anglais, de la *Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP)* pour le français et de l'*Instituto Cervantes* pour l'espagnol. Plusieurs sessions d'examens sont proposées durant l'année. Toute personne désireuse de s'y présenter, qu'elle appartienne ou non à la communauté universitaire, peut le faire à condition, bien sûr, de s'être acquittée des droits d'inscription.

Nous venons d'examiner l'offre actuelle disponible pour étudier les langues étrangères à l'UPV. Nous allons passer maintenant aux résultats, c'est-à-dire au degré de satisfaction des apprenants en ce qui concerne les langues étrangères. Nous le ferons, d'une part, à partir des questionnaires distribués par le Service Intégré pour l'Emploi aux étudiants de ladite université et d'autre part, à partir des réponses données par les étudiants aux enquêtes effectuées lors de la réalisation du projet de l'université de Salamanque.

Résultats des enquêtes

Le service intégré pour l'emploi

Le service intégré pour l'emploi¹ de l'UPV a mis en place un programme de suivi des diplômés et licenciés afin de mesurer, d'une part, le degré de satisfaction des

¹ <http://www.inem.es/inem/fr/ciudadano/empleo/programas/entidades/proser.html>

étudiants en ce qui concerne la formation reçue durant les études supérieures et afin de savoir, d'autre part, quelle formation complémentaire leur avait servi pour trouver un emploi.

Ce programme ou plan de suivi est composé de trois questionnaires distribués à des moments différents. Le premier, de type A, est proposé en fin de cursus ; le deuxième, de type B, après le premier emploi et le troisième, de type C, cinq ans après comme le montre le schéma suivant :



Source : http://www.sie.upv.es/UPRO/titulados_UPRO.jsp

Ces questionnaires contiennent plusieurs parties que l'on peut lire sur le schéma ci-dessus. En ce qui concerne les langues étrangères, nous relevons dans le premier questionnaire la question suivante : « L'université a-t-elle essayé de promouvoir une formation suffisante des langues étrangères appliquées au marché du travail ? ». Puis, l'on trouve une deuxième question sur le degré de satisfaction à propos des services offerts par l'UPV parmi lesquels apparaît le Centre de Langues. Les réponses fournies et à cocher pour les deux questions sont les suivantes :

1. Pas du tout satisfait
2. Peu satisfait
3. Assez satisfait
4. Plutôt satisfait
5. Très satisfait
6. Sans opinion

Dans le deuxième questionnaire, la première question qui a trait indirectement aux langues est la suivante : « Quelle formation considérez-vous utile pour trouver un emploi ? ». Elle se situe dans le dernier bloc : *Si vous êtes sans emploi*. Une deuxième question concernant le profil du diplômé est ensuite posée. Elle s'intéresse aux activités réalisées durant les études : stages en entreprises, programme de mobilité, etc.

Enfin, le troisième questionnaire, mis en place depuis 2000-2001, mentionne les langues à deux reprises : la première dans le paragraphe sur la formation suivie depuis la fin des études : « Quelle formation complémentaire avez-vous suivie pendant ou après les études ? ». Parmi les réponses à cocher on trouve : *master, autres études universitaires, anglais, autres langues communautaires, autres langues non communautaires, valencien, informatique* et *autre formation technique*. Puis la deuxième mention se situe dans le cinquième bloc sur *l'évaluation des connaissances actuelles*. Celles-ci sont comparées aux connaissances acquises à la fin des cursus universitaires et à celles obtenues dans le premier emploi. L'échelle de valeurs proposée pour les réponses offre un intervalle de 1 (niveau le plus bas) à 7 (niveau le plus haut).

En général, le résultat des enquêtes de suivis des diplômés ou licenciés met en évidence un manque de préparation en langues étrangères. À la première question du premier questionnaire, les diplômés répondent qu'ils sont « peu satisfaits » du niveau acquis en langues étrangères à la fin de leurs études. En revanche, ils se montrent très satisfaits des formations offertes par le Centre de Langues.

En dépit de ces résultats, il convient d'observer que le Département de Langues Appliquées obtient d'excellents résultats dans les enquêtes de satisfaction distribuées aux élèves inscrits et que, malgré l'offre assez large des UV, peu d'étudiants s'inscrivent dans les langues étrangères (français et allemand) autres que l'anglais. Depuis quelques années déjà, les Écoles suppriment les groupes de langue inférieurs à 10 étudiants. À notre avis, cette baisse d'inscriptions est certainement motivée par les deux raisons suivantes : les UV proposées et les crédits qui leur sont attribués. En effet, nous comptons, pour le français sur les 33 UV proposées : 2 UV obligatoires (dans le cursus de l'école supérieure de tourisme), 16 optionnelles et 15 libres de choix. Les étudiants préfèrent choisir d'autres UV de même type comme informatique ou valencienn qui ne supposent généralement pas d'efforts pour eux. Cette façon de penser est caractéristique des étudiants des deux premières années d'études pour lesquels les résultats priment. Ensuite, quelques années après, quand ils sont en fin de cursus, plus près de leur premier emploi, ils réalisent qu'ils auraient dû apprendre les langues. Alors, ils s'inscrivent dans ces UV trop tard car ils ne pourront suivre qu'un niveau initiation. L'autre raison qui pourrait justifier leurs réponses réside dans le nombre de crédits ECTS attribué à ces UV, dans la plupart des cas 4,5 crédits. L'implantation du système de transfert et d'accumulation de crédits, amorcée dans notre école en 2006-2007, a impliqué sur le terrain une réduction considérable des heures de cours et un accroissement de la charge de travail des élèves. Ainsi les 4,5 crédits traditionnels ou 45 heures de cours de chaque matière ou unité de valeur enseignée se sont transformés en 4,5 crédits ECTS soit environ 30 heures d'enseignement. Il semble donc difficile de faire acquérir un niveau B1 à des débutants en 90 heures de cours (30 heures par niveau). En résumé, et après une entrevue réalisée au Directeur du Service Intégré pour l'Emploi (SIE), nous pensons que les résultats de ce premier questionnaire doivent être maniés avec prudence car les enquêtes sont anonymes et nous ne pouvons pas savoir si les sujets interrogés ont réellement assisté à des UV de langues.

Pour ce qui est de la deuxième enquête, les diplômés considèrent que les études les plus utiles pour trouver un emploi sont les formations pratiques (61,3 %) ; en deuxième position, les langues arrivent très loin derrière (10,8%), suivies par les études théoriques (9,7%), les techniques de recherche d'emploi (5,4 %) et les aptitudes professionnelles (4,3%). 14,8 % des diplômés ont participé à un des programmes de mobilité. Plus de la moitié d'entre eux (54,7%) reconnaissent que cette expérience leur a été très utile pour trouver un emploi.

En ce qui concerne les résultats de la troisième enquête sur les formations complémentaires et les connaissances en langues, on relève que :

- 39,2 % des diplômés ont reçu une formation complémentaire en langues : 6,2 % à l'UPV et 33 % dans d'autres Centres ;
- 16,3 % n'ont pas de formation en langues et reconnaissent qu'elles sont nécessaires dans leur emploi ;
- 50,8 % ont un niveau B2 en anglais, 13,6 % en français, 3,1 % en allemand et 2,2 % en italien ;
- 5,9 % ont un niveau B2 en anglais et en français et
- 2,8 % en anglais et en allemand.

Cependant, on observe actuellement une tendance à la hausse du pourcentage de diplômés ayant une formation en anglais (55,5 %), une baisse pour le français (11,9 %) et une légère hausse pour l'allemand (4 %). Ces constats rejoignent les observations de l'Eurobaromètre (2005) selon lesquelles « l'anglais reste le plus employé, suivi par l'allemand et le français »

D'autre part, le SIE s'est aussi tourné vers les entreprises pour connaître leurs exigences en matière de compétences en langues étrangères au moment de l'embauche et a publié à ce propos un manuel sur les diplômés de l'UPV et les employeurs (2004). Il ressort de ces études que les grandes entreprises donnent plus d'importance aux langues que les petites. Elles exigent l'anglais dans 97, 9% des cas et des connaissances dans d'autres langues dans 94% des cas. Les entreprises qui requièrent impérativement de bonnes connaissances en langues, appartiennent surtout aux secteurs informatique, agroalimentaire et industriel.

Le projet de l'université de Salamanque

L'objectif du projet de l'université de Salamanque consistait à analyser la place des langues étrangères dans les systèmes actuels, à examiner la demande existante dans leur université et à calculer les besoins futurs. Après avoir étudié l'offre en langues étrangères de plusieurs universités espagnoles dont la nôtre, l'université de Salamanque a élaboré un questionnaire afin de connaître la demande de ses étudiants. Pour traiter les données obtenues, elle a utilisé le logiciel SPSS version 15, car il permet l'analyse et le calcul statistique des résultats sous forme de tableaux et graphiques. Voyons quelles conclusions elle a tiré des 400 questionnaires distribués sur ses 4 campus : *Miguel de Unamuno, Béjar, Ávila et Zamora*.

Les étudiants qui ont répondu à l'enquête font partie de la tranche d'âge de 18 à 22 ans. Ils se situent, soit en début de leur cursus universitaire, soit à la fin et montrent une formation en langues déficiente. À travers leurs réponses, nous savons qu'ils sont entrés à l'université avec un niveau faible en anglais et que la plupart n'ont pas étudié de deuxième langue étrangère ni au collège ni au lycée. En outre, ils n'ont pas acquis de diplômes officiels en langue puisqu'un grand nombre a suivi des cours, soit à l'école, soit dans des académies privées, soit durant des stages d'été : sur 382 étudiants qui ont rendu le questionnaire, 76 ont obtenu un diplôme officiel en anglais, 24 en français, 11 en allemand, 11 dans d'autres langues, 5 en italien et 3 en portugais. Pendant l'étape universitaire, leurs connaissances en langues baissent ou stagnent. On observe une baisse considérable de leur niveau d'anglais et aucun progrès dans les autres langues. Les diplômés ou licenciés de cette université semblent ne pas être préparés pour affronter le marché du travail qui devient de plus en plus exigeant en ce qui concerne le niveau de langues requis. Voilà sûrement une des raisons pour laquelle ils souhaitent l'inclusion des langues étrangères dans les nouveaux plans d'études. À la question portant sur le nombre de langues qu'il faudrait y inclure, les étudiants répondent qu'ils aimeraient en étudier deux (l'anglais et le français) ou trois (l'anglais, le français et l'allemand) et arriver à un bon niveau de compréhension et d'expression orale et écrite de ces langues. Une bonne partie d'entre eux souhaiterait pouvoir étudier d'autres langues comme l'italien et le portugais, entre autres. Les résultats révèlent un grand déséquilibre entre l'offre de cette université et la demande multilingue des étudiants et de l'Europe. Cette université n'a pas encore adopté de mesures en ce qui concerne l'introduction des langues dans les nouveaux plans d'études et hélas, elles vont certainement disparaître de certains cursus.

Passons maintenant aux mesures prises à l'Université Polytechnique de Valencia.

Le futur des langues étrangères dans les plans d'études de l'Université Polytechnique de Valencia

Pour la période 2007-2014, l'Université Polytechnique a entrepris un plan d'action stratégique² afin de répondre aux exigences de la Déclaration de Bologne du 19 juin 1999. Ainsi, elle prévoit une réforme du modèle espagnol en ce qui concerne la structure des 5 années d'études qui se décomposerait en un 3 + 2 correspondant respectivement à un diplôme de grade et à un master. Dans ce sens, un document officiel, appelé *Documento Marco* (Document-Cadre), rédigé en janvier 2008 et approuvé en février 2008 par le Conseil de l'université, stipule l'ensemble des mesures à prendre afin de mener à bien ce plan stratégique. Nous reportons ci-après deux extraits desdits documents faisant références à l'avenir de l'enseignement des langues étrangères dans notre institution.

OBJETIVO I.4.

Conseguir una inserción laboral de calidad de los egresados, desarrollando las siguientes líneas estratégicas y planes de acción:

I.4. L1 La configuración de la oferta formativa de títulos oficiales de grado y posgrado de la UPV en función de la demanda de las enseñanzas por los nuevos estudiantes y el entorno socioeconómico, garantizando su calidad docente y dotándola de flexibilidad para facilitar su adaptación permanente.

- Plan OFERTA TÍTULOS OFICIALES DE LA UPV: Diseñar una oferta de títulos oficiales de grado y posgrado de la UPV adaptada a la demanda de los estudiantes y del entorno socioeconómico.

I.4. L2 La mejora de las capacidades y habilidades extracurriculares de nuestros egresados, de acuerdo con los requerimientos de la nueva sociedad del conocimiento y la economía globalizada.

- Plan + IDIOMAS: Diseñar y poner en marcha acciones que fomenten en nuestros egresados el dominio de la lengua

inglesa y el conocimiento de otros idiomas (francés, alemán, chino,...) como valor añadido a su formación.

- Plan MOVILIDAD Y REDES: Poner en marcha políticas y acciones de internacionalización de la UPV, consolidando y mejorando las relaciones internacionales (redes, consorcios...), manteniendo los niveles de intercambio de los alumnos de grado y mejorando los de los alumnos de posgrado, doctorado, PAS y PDI.

- Plan FORMACIÓN COMPLEMENTARIA: Diseñar acciones y programas que faciliten a alumnos y egresados una orientación profesional y formación complementaria para el empleo, con el fin de ofrecerles apoyo en su proyecto profesional y que conozcan las habilidades más apreciadas por los empleadores en los procesos de selección.

I.4. L3 La consecución del primer empleo de calidad a nuestros egresados.

- Plan EMPLEO Q: Poner en marcha mecanismos y acciones de intermediación laboral y de gestión de ofertas y demandas de nuestros egresados para conseguir la mejor inserción laboral en el menor tiempo posible.

² <http://planestrategico.upv.es/>

8. Lenguas extranjeras y otras competencias transversales

Para la obtención del título de Grado el alumno deberá acreditar el conocimiento de una lengua extranjera, preferentemente el inglés, con un nivel correspondiente al B-2 de los niveles comunes de referencia fijados por el "Marco común europeo de referencia para las lenguas: aprendizaje, enseñanza, evaluación". Este requerimiento no será de aplicación a los alumnos adaptados desde los actuales planes de estudio. Dicha acreditación se podrá conseguir por alguna de las siguientes vías:

- Superación de una prueba de nivel de lengua extranjera supervisada por el Departamento de Lingüística Aplicada de la UPV.
- Certificación por organismos oficiales o internacionalmente reconocidos, que será validada por el Centro. El alumno podrá realizar las pruebas necesarias para la obtención de la citada certificación en el Centro de Lenguas de la UPV, como centro evaluador autorizado de dichos organismos.

Para facilitar el aprendizaje requerido, la planificación de enseñanzas en las titulaciones de Grado incorporará, al menos, una asignatura de 4,5 ECTS. Estas asignaturas, excepcionalmente, se organizarán, por el Departamento de Lingüística Aplicada, con una docencia, al menos, de 90 horas presenciales.

Todas las **competencias transversales** deben, en la medida de lo posible, estar patentes en todas las materias, y el sistema de evaluación de dichas materias garantizará la adquisición de estas competencias.

En el diseño de los nuevos planes de estudio deberán quedar reflejadas las evidencias de que se adquieren las competencias fijadas en la Memoria de solicitud del Títulos Oficial. Para ello, en el diseño de las materias se relacionarán dichas **competencias y su procedimiento de evaluación**.

Documento Marco (UPV, 08/02/2008 :23) :
https://www.upv.es/entidades/AEOT/menu_641491c.html

Ces documents mettent en évidence d'une part, une ferme intention d'intégrer les langues étrangères dans les nouveaux plans d'études avec une claire priorité donnée à l'enseignement/apprentissage de l'anglais et d'autre part, une demande de diplômes ou de certifications officielles. Pour obtenir leur diplôme d'ingénieur, les élèves devront acquérir un niveau B2 c'est-à-dire, arriver à un niveau d'utilisateur indépendant pour une langue (CECRL), soit en assistant aux cours et en passant un examen élaboré par le Département de Linguistique Appliquée, soit en montrant une certification officielle. Si les certifications provenant d'institutions extérieures sont acceptées, cela impliquera peut-être pour notre enseignement sur objectifs spécifiques, une modification dans les contenus : un retour vers l'enseignement de la langue générale. En effet, si l'objectif de l'apprentissage d'une langue devient l'acquisition du niveau B2, l'enseignement des langues appliquées aux études scientifiques aura-t-il sa raison d'être ? Pour mener à bien ce plan, une seule UV de 4,5 crédits est exigée dans les Écoles. Cependant, celle-ci correspondrait, pour le professeur, à 90 heures de cours. Pour l'anglais et bien que certains enseignants de cette langue soient dubitatifs, cette mesure semble plausible. En effet, selon les documents officiels qui régissent les lycées espagnols, les élèves du secondaire devraient arriver à l'université avec un niveau B1. Cependant, pour les langues étrangères autres que l'anglais, cet objectif semble difficile à réaliser, car notre public est pour la grande majorité un public de débutants. Toutefois, pour que cette problématique se pose encore faudrait-il que ces deuxièmes langues étrangères figurent dans les nouveaux cursus.

Nous ne pouvons pas savoir aujourd'hui quelle sera la situation de ces langues dans les plans d'études prévus pour 2010 car la décision finale dépend, en réalité, de chaque Directeur d'École. Néanmoins, tout semble indiquer que nous serons encore loin de respecter la diversité linguistique, valeur fondamentale de l'Union Européenne, préconisée en ces termes par les chefs d'État et de gouvernement de l'Union Européenne réunis à Barcelone les 15 et 16 mars 2002 :

L'objectif à long terme de la Commission est d'accroître le multilinguisme individuel jusqu'à ce que chaque citoyen ait acquis des compétences pratiques dans au moins deux autres langues que sa langue maternelle.

Force est de constater que malheureusement, nous continuons d'observer six ans après « une tendance croissante à ce que 'l'apprentissage d'une langue étrangère' se limite à 'l'apprentissage de l'anglais' » et la Commission a déjà fait observer que « l'anglais ne suffit pas ». D'ailleurs, le rapport Eurobaromètre³ de la Commission européenne constate aussi que :

Les meilleures compétences linguistiques s'observent dans les états relativement petits [...] et que, à l'autre extrémité du tableau, une large majorité de citoyens déclarent ne connaître que leur langue maternelle en Hongrie (71%), au Royaume-Uni (70%), ainsi qu'en Espagne, en Italie et au Portugal (64% dans chaque pays)⁴.

Conclusion

À la lumière des enquêtes effectuées, les nouveaux plans d'études devraient adapter l'offre des langues étrangères à la demande des étudiants, des entreprises et de l'Union Européenne. Pour ce faire, les matières proposées devraient offrir une plus grande diversité en langues, une continuité dans la formation, spécifier clairement leurs contenus et leurs niveaux sur le CECRL et proposer des diplômes officiels.

Avec la création des nouveaux plans d'études se joue le futur du *multilinguisme* en Europe. Le devenir de nos matières se trouve entre les mains des Directeurs des différentes Écoles et l'on se demande si les normes européennes en ce qui concerne la création de l'« espace universitaire européen » seront vraiment appliquées. Si, comme il ressort du sondage Eurobaromètre publié par la Commission européenne, « c'est l'éducation qui est la clé de l'expansion du multilinguisme », les écoles polytechniques espagnoles ne devraient pas déléguer la formation en langues à des organismes privés. Nos étudiants doivent avoir les mêmes chances de trouver un emploi sur le marché européen que les citoyens des autres États membres. Nous devons leur donner la possibilité de s'ouvrir aux autres, de comprendre leurs langues et leurs cultures, de choisir leur lieu de travail. Le moment est venu d'harmoniser les cursus de l'enseignement supérieur espagnol avec les exigences de l'Europe, pourquoi ne pas le saisir ? Faudra-t-il encore attendre la réforme suivante ? Il ne nous reste plus qu'à espérer que chaque université osera réellement prendre les initiatives nécessaires... Rendez-vous donc en 2010 !

³ L'Eurobaromètre 63.4 couvre la population de 15 ans et plus –ayant la nationalité d'un des pays membres de l'UE– et résidant dans chaque pays couvert par cette enquête.

⁴ COMMISSION EUROPÉENNE (septembre 2005) *Eurobaromètre : les européens et les langues* : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_237.fr.pdf, 5.

Bibliographie

- CHARTRE EUROPÉENNE : http://www.europarl.europa.eu/charter/pdf/text_fr.pdf
- COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES (2006), « Faire réussir le projet de modernisation pour les universités : formation, recherche et innovation », Bruxelles, COM (10/05/2006) 208 final.
- COMMISSION EUROPÉENNE (septembre 2005) *Eurobaromètre : les européens et les langues* : http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_237.fr.pdf
- CONSEIL DE L'EUROPE (2000), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Division des Langues Vivantes, Strasbourg, Didier.
- CONSEIL EUROPÉEN DE BARCELONE (2002):
http://www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/71026.pdf
- DÉCLARATION DE BOLOGNE (1999) :
<http://www.education.gouv.fr/realisations/education/superieur/bologne.htm>
- DÉCLARATION DE LA SORBONNE (1998) :
http://zorglub.paris-lavillette.archi.fr/limado/Declaration_de_la_Sorbonne.htm
- PLAN STRATÉGIQUE de l'Université Polytechnique de Valencia :
<http://planestrategico.upv.es/>
- SERVICE INTÉGRÉ POUR L'EMPLOI de l'Université Polytechnique de Valencia :
<http://www.upv.es/entidades/SIE/index.html>
- VICE-RECTORAT POUR L'EMPLOI (2004) *Les diplômés de l'Université Polytechnique de Valencia et les employeurs*. Valencia : Université Polytechnique de Valencia.